



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
Pacific Region

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada - Pacific  
Region  
401 - 1230 Government Street  
Victoria, B. C.  
V8W 3X4

<b>Title - Sujet</b> Entraînement au parachutisme	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0133-22K645/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0133-22K645	<b>Date</b> 2021-11-03
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$VIC-223-8303	
<b>File No. - N° de dossier</b> VIC-1-44020 (223)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Pacific Standard Time PST <b>on - le 2021-11-16</b> Heure Normale du Pacifique HNP	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Locke, Kelsey	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> vic223
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (250) 507-2482 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> See Herein	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0133-22K645/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0133-22K645

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## LA MODIFICATION 001 À L'INVITATION À SOUMISSIONNER :

### Sous la partie 7 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Insérer:

#### 7.16 Dégagements de responsabilité

Les parties reconnaissent que tous documents signés après l'attribution de contrat par n'importe lequel des participants autorisés par le contrat sera nul ab initio et sera sans effet et que seules les modalités du contrat, y compris les articles de convention et les conditions générales, régiront les parties. Les documents visés incluent notamment tout renoncement ou limitation de la responsabilité, acceptation des risques, engagement à ne pas poursuivre, accord d'indemnisation présentée par l'entrepreneur aux participants. Les parties reconnaissent également que si l'entrepreneur exige que les participants signent de tels documents avant d'avoir eu accès aux installations de l'entrepreneur, il s'agira d'un manquement au contrat. Le Canada pourra, à sa seule discrétion, exercer tous les recours.

### Sous l'Annexe « C » EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE

Supprimer tel qu'indiqué

Insérer:

#### Assurance-responsabilité d'aviation

1. Le fournisseur possède, pendant toute la durée du contrat, une assurance commerciale dont les modalités sont conformes aux pratiques de l'industrie et de toute entreprise prudente. Une telle assurance comporte au minimum:
2. Une assurance-responsabilité d'aviation couvrant les blessures corporelles et les dommages matériels découlant de l'utilisation de l'aéronef, d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature, la limite de responsabilité n'étant pas inférieure à 1000000\$ par accident ou par incident. La ou les polices d'assurance susmentionnées comportent les dispositions suivantes:
  - a) Assuré additionnel: Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler des activités du fournisseur dans le cadre du contrat. L'intérêt du Canada se lit comme suit: Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
  - b) Avis d'annulation: L'assureur du fournisseur s'engage à aviser par écrit l'autorité contractante de l'annulation de la police dans un délai de trente (30) jours.
  - c) Responsabilité réciproque / Séparation des assurés: Sans augmenter la limite de responsabilité, la police couvre toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police s'applique à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise pour chacun d'eux.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**